Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-200084069-20251127-20251181-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
20/11/2025
Affichée le 20/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le jeudi vingt-sept novembre à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
04/12/2025

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, M. MARIE Christophe, Mme PRIOUL Joëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme GAUTON Gaëlle, M. de MONCUIT Jacques, M. VASLET Didier, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, M. QUERRY Christophe, Mme GOBE Ghislaine, M. GERVIS Philippe, Mme BOUGOUIN Vanessa, Mme LENDORMY Clémence, M. CHEVALIER Yohann, M. LEGAVRE Jean- Luc, M. HURAUX Alexandre, M. JUHEL Arnaud.

Absents excusés **:**
Mme NAWOJ Elisabeth, Mme BERTHEL Marlène, Mme BROSSAY Aurélie, M. PONTAIS Jean-Philippe Mme ROUTIER Laetitia, Mme BOUVIER Maria.

Mme BOUGOUIN Vanessa a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 17

2025.11.81) DEMANDES D'ACQUISITION D'UNE PORTION DE TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération N° 2025.04.28 du 10 avril 2025 donnant un accord à la demande d'achat d'une portion de terrain communal par Monsieur COUDRAY Gilbert au lieu-dit « La Perlais » ST MARC LE BLANC.
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de division et le PV de délimitation suite au bornage réalisé par GEOMAT à la charge du demandeur.
Il indique que la parcelle numérotée par le service du cadastre porte le numéro section ZA N° 47 d'une surface de 268 M2.
Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'entériner cette demande d'achat de terrain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Entérine l'accord de vente de la parcelle ZA N° 47 d'une surface de 268 M2 au prix de 1 € le M2 à Monsieur COUDRAY Gilbert domicilié 16 la Perlais ST MARC LE BLANC,
Cependant, l'acheteur doit s'engager à diviser la parcelle ZA N° 45 en cas de vente de celle-ci afin de permettre la desserte du champ situé sur la parcelle ZA N° 43.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-200084069-20251127-20251181-DE

A ce jour, Mr COUDRAY est propriétaire de l'ensemble des parcelles situées à proximité de la voie communale.
Charge la SCP JEGOU, Notaire à MAEN ROCH (35) d'établir l'acte notarié correspondant dont les frais seront à la charge des acheteurs.
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 4 décembre 2025

Le Maire :

O. GAIGNE